

# : interaction #3

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIIS-BUËCH



**ÉCOLE DE MUSIQUE**  
VERS UNE HARMONISATION  
DE L'APPRENTISSAGE - P5

DOSSIER SPÉCIAL  
**LES ACTIONS  
DE LA CCSB** - P6-7

**LEADER**  
L'EUROPE AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL - P15



[sisteronais-buech.fr](http://sisteronais-buech.fr)



Communauté de Communes  
du **Sisteronais-Buëch**

**SERVICE COMMUNICATION**  
Tél. 04.92.31.27.52 • 1, Place de la République,  
04200 Sisteron

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Daniel Spagnou, Président

**PHOTOGRAPHIES**  
Services de la CCSB, sauf mention contraire

**RÉDACTION**  
Matthieu Aucomte et Équipe de direction

**CONCEPTION, GRAPHISME, MISE EN PAGE**  
Autrement Dit Communication, Sisteron  
Tél. 04.92.33.15.33

**IMPRESSION**  
Imprimerie Nouvelle, Sisteron  
Tél. 04.92.61.05.34

**DIFFUSION**  
Durance Diffusion • Tél : 06.75.37.71.00

**TIRAGE**  
15.000 exemplaires

Dépôt Légal : ISSN 2606-3549  
Imprimé sur papier PEFC  
Prochain numéro : juin 2019



## : édito



Une nouvelle année touche à sa fin.

Cette année encore, élus et agents de la Communauté de Communes ont travaillé au service de ses habitants. Souvent mal perçues, les intercommunalités sont en réalité les structures qui permettent de mettre en action des politiques publiques au service des communes, en créant un maillage de relais sur le territoire. L'environnement, le développement économique et touristique, la gestion de services publics de proximité - et tant d'autres sujets au cœur de nos préoccupations- s'écrivent à l'échelle intercommunale. La commune est le cœur battant de notre République, l'intercommunalité en est l'outil. Notre bassin de vie qu'est le Sisteronais-Buëch, s'inscrit plus que jamais dans la défense de la ruralité.

Permettez-moi aussi de profiter de ce nouveau numéro de notre magazine intercommunal, pour vous présenter mes vœux pour l'année 2019 et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Daniel Spagnou,  
Président de la Communauté de Communes  
du Sisteronais-Buëch

# : sommaire

SOMMAIRE\_P 2-3

ÉDITO \_P 3

**VIE LOCALE**

TRANSPORTS / MUSIQUE\_P 4-5

**DOSSIER SPÉCIAL**

MA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES\_P 6-7

**Panoramique\_P 8-9**



**AU FIL DES COMMUNES**  
**PORTRAIT D'ICI**  
PIERRE NAUDIN\_P 10

**CANTEPERDRIX**  
**CONFISERIE PROVENÇALE\_P11**

**RETOUR SUR**  
**LA SAISON ESTIVALE\_P 12**

LA TAXE DE SÉJOUR\_P 13

**TRESCLÉOUX**  
**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE\_P 14**

**15**

**PROGRAMME LEADER**

**GASTRONOMIE\_P 16**



Crédit photo : Shutterstock.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

*Lors de la séance du 30 juillet, le Conseil Communautaire a voté la proposition de la prise en charge de transports scolaires pour les familles.*

### UN ENJEU DE SOLIDARITÉ, D'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET D'ATTRACTIVITÉ

La compétence des transports scolaires relève, depuis la rentrée 2017, de la Région, qui a fixé le montant de la participation familiale annuelle à 110€ par élève, pour les demi-pensionnaires, et à 80€ pour les internes. La CCSB a voté à l'unanimité le versement d'une aide correspondant à la prise en charge intégrale des coûts d'inscription du transport scolaire à la charge des familles. Notre intercommunalité a fait le choix d'intervenir fortement pour soutenir les familles qui vivent dans notre territoire rural, supprimant ainsi le déséquilibre des anciens traitements. C'est un enjeu de solidarité et de soutien à l'attractivité. La défense de la ruralité passe par des engagements forts pour pouvoir maintenir les familles sur place et en accueillir de nouvelles. Le coût direct de cette décision est estimé à 130 000€ auxquels se rajoutent 30 000€ liés à la prise en charge du transport dérogatoire permettant à la Région d'assurer le service sur les lignes faiblement utilisées. C'est une somme de 160 000€ que la CCSB mobilisera pour venir

en soutien aux familles, supportée par une hausse de la fiscalité. Le montant de l'aide versée aux familles pourra être revu chaque année.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les familles résidant dans les Hautes-Alpes recevront un courrier de la CCSB accompagné d'un formulaire à compléter et à retourner avec un justificatif de paiement et un R.I.B.

Pour les familles des Alpes-de-Haute-Provence, la Communauté de Communes traitera directement avec les communes. Les familles résidant à Sisteron seront tenues informées par la mairie des démarches à faire auprès des services municipaux.

Pour les familles des communes de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose la gratuité des transports des élèves jusqu'à 16 ans. L'aide de la CCSB sera versée aux familles suivant les conditions du règlement du transport scolaire appliqué.



Crédit photo : Shutterstock.

## L'INTERCOMMUNALITÉ HARMONISE SES ÉCOLES DE MUSIQUE

En 2019, les écoles de musique de Sisteron et du Buëch verront leur fonctionnement harmonisé. L'école de Sisteron sera transférée à la CCSB, tandis que le Syndicat Mixte des Pays du Buëch (SMEMPAB) sera dissout et son activité reprise par les intercommunalités du Sisteronais-Buëch et du Buëch-Dévoluy.

L'enseignement de la musique sera désormais une compétence de la CCSB, entraînant la création d'une école de musique unique. Cette fusion permettra de renforcer les relations et les échanges pédagogiques, afin d'obtenir une meilleure mutualisation du temps de travail des professeurs.

Durant les prochains mois, il s'agira de déterminer comment mettre en place ce nouveau fonctionnement : frais d'inscriptions, fonctionnement des cours, dynamiques à impulser, spectacles, concerts, calendriers des cours et création des classes, travail commun sur les contrôles de fin d'année... Les professeurs auront l'occasion de mettre en œuvre un nouveau projet pédagogique à l'échelle de l'intercommunalité, comme par exemple, la création d'un orchestre itinérant, avec un concert par trimestre.

Cette harmonisation interviendra à la rentrée 2019-2020 pour les 400 élèves du territoire. Les antennes de Serres, Laragne et Sisteron seront conservées et dispenseront des enseignements regroupant piano, guitare et guitare électrique, accordéon, violon, alto, violoncelle, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, tuba, trombone, cor, chant lyrique, basse, batterie, solfège, analyse et écriture.

Cet enseignement unique et accessible à tous permettra d'initier et de faciliter l'accès aux arts et aux pratiques culturelles, tout en favorisant les partenariats avec les autres acteurs culturels. La CCSB étant également compétente dans l'intervention en milieux scolaires, le concours des dumistes sera renforcé. Cela permettra de développer de multiples actions en rapport avec la pratique musicale, allant de la prise en charge de chorales scolaires aux rencontres avec des artistes musiciens



Crédit photo : Shutterstock.

## A QUOI SERT MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

*Dans un contexte difficile avec la baisse des dotations, la CCSB fait le choix de s'engager, depuis près de 2 ans, dans un esprit de solidarité et de préservation du service public.*

### LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR SOUTENIR LES COMMUNES

La CCSB joue un rôle essentiel auprès des communes en leur reversant 9 016 228€ d'attributions de compensation, leur permettant de conforter leurs marges de manœuvre budgétaire.

### AIDES AUX COMMUNES : MUTUALISATION DES HOMMES

La CCSB met à disposition ses agents techniques, permettant aux communes de réaliser des travaux d'entretien. La CCSB mutualise aussi les secrétaires de mairie avec l'objectif de permettre aux communes de garantir la qualité et la continuité des services.

### UN SERVICE URBANISME SUR-MESURE

Le service d'Autorisation du Droit des Sols gère 1300 dossiers par an, soutenant ainsi le dynamisme du territoire en

accompagnant les pétitionnaires dans l'aménagement de nouveaux locaux ou de logements. Une centralisation qui n'empêche pas la proximité. 4 instructeurs organisent un accompagnement sur-mesure auprès des particuliers à Sisteron et dans les 3 Maisons de Services Au Public de Laragne, de Serres et de la Motte-du-Caire.

### L'AIDE AUX FAMILLES : SOLIDARITÉ ENVERS LE TERRITOIRE ET LES HABITANTS

Au cœur de la politique familiale, la décision de rendre les transports scolaires gratuits assure une aide conséquente pour les familles.

### L'OPAH : UN EFFET BOULE DE NEIGE

La CCSB lutte contre l'habitat indigne grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. En versant une aide aux particuliers, l'intercommunalité s'engage contre la précarité énergétique, la perte d'autonomie et le maintien à

domicile des personnes âgées. Cette politique du logement injecte de l'argent dans l'économie locale grâce aux travaux de réaménagement. Elle offre aussi un soutien aux artisans locaux en faisant appel à leur savoir-faire.

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MOTEUR DU TERRITOIRE

3 zones d'activités regroupent 134 entreprises et génèrent plus de 1 200 emplois. Les entreprises sont accueillies dans un modèle d'espace économique aux infrastructures modernes. La CCSB propose une politique volontariste: accompagnement, mise en réseau, terrains en Zone de Revitalisation Rurale exonérant d'impôts les 1<sup>res</sup> années d'exploitation, fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce et aides aux loyers pour les commerçants.

### LEADER : L'EUROPE AU SERVICE D'UN ÉCO-DÉVELOPPEMENT

La Communauté de Communes accompagne les porteurs de projets, publics ou privés, dans la création et le montage de projets participant à développer l'économie locale grâce aux fonds LEADER.

### LES SERVICES À LA POPULATION : GARANTS DE LA SOLIDARITÉ

Portages de repas à domicile, Maisons de Services Au Public, Agences Postales Intercommunales, médiation numérique... La CCSB se porte garante de la solidarité, en assurant le maillage du service public, de sorte qu'il ne disparaisse pas : mutualisation, accès aux nouvelles technologies, proximité, mise en relation avec des partenaires extérieurs parfois loin comme Pôle Emploi. En moyenne, par exemple, la MSAP de Laragne reçoit 50 à 60 personnes par jour. Une 6<sup>e</sup> MSAP sera créée à Rosans en 2019.

### TOURISME : UN CADRE DE VIE QUI SÉDUIT

Sentiers de randonnée, via ferrata, baignades, vol libre... L'intercommunalité veille à protéger, embellir et investir dans ces hauts lieux touristiques. Grâce à cette politique, les infrastructures ont reçu plus de monde par rapport à l'année précédente : 8500 entrées supplémentaires à la Germanette, hausse des visites dans les bureaux d'accueil. L'organisation du Paris-Nice et du Rallye Monté-Carlo a participé à développer l'image du Sisteronais-Buëch à l'international.

### ENVIRONNEMENT : UN CHANTIER AU LONG COURS

La CCSB s'occupe du ramassage des déchets ménagers, mais aussi de tout un volet environnemental, avec le développement d'une politique ambitieuse de prévention « Zéro déchet, Zéro gaspillage ». La CCSB souhaite ainsi baisser le volume des poubelles en sensibilisant aux bons gestes de tri.

La collectivité s'engage aussi dans le Plan Climat, avec comme finalité la lutte contre les changements climatiques. Objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation énergétique et les énergies renouvelables. La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch souhaite mobiliser tous les acteurs, professionnels, associatifs et habitants du territoire, pour faire émerger de nouvelles initiatives axées autour de la maîtrise énergétique et environnementale.

Le pôle environnement de la CCSB protège aussi la richesse du patrimoine en contrôlant la qualité des rivières. L'eau est une richesse importante mais elle peut être aussi source de dégâts. Ainsi la CCSB assure la sécurité des personnes et des biens contre les inondations dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI).

### SPANC : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La CCSB assure le suivi et le contrôle des installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire dans le respect de son environnement et de son aménagement.

## LA CCSB EN RÉSUMÉ



# Panoramique





## : PORTRAIT D'ICI

*Ancien musicien de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, Pierre Naudin a été promu Chevalier de l'ordre de Saint-Charles et Officier du mérite culturel de Monaco. La musique lui a permis de traverser la vie, avec ses joies et ses vicissitudes. Elle « élève le cœur et l'âme, on touche le divin » résume-t-il.*

### POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER S'IL VOUS PLAÎT ?

Je suis Pierre Naudin, j'ai 86 ans, je suis né à Paris. J'ai voué 45 ans de ma vie à la musique. J'ai, entre autre, été percussionniste avec

l'Orchestre de l'Opéra de Paris et l'Orchestre National de France. Le hasard de la vie a fait qu'un beau jour j'ai participé au concours organisé par la Principauté de Monaco. J'ai été reçu en 1958 comme timbalier solo.

### POURQUOI CE CONCOURS ?

S.A.S Le Prince Rainier III voulait créer un orchestre international, jouant un rôle d'ambassadeur. J'ai

pu jouer avec des chefs réputés comme Lawrence Foster, qui est désormais Chef permanent de l'Opéra de Marseille. En parallèle j'ai été professeur à l'Académie de Musique de Monaco. Le Prince m'avait aussi confié la mission d'instructeur de la fanfare des carabiniers. Je devais reformer la fanfare des carabiniers en rajoutant les cymbales, en augmentant la quantité de clairons. J'ai écrit des marches courtes et des sonneries officielles.

### COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LABOREL ?

Par un hasard bien heureux. Avec ma femme et mes 2 filles nous avons envie de nous échapper de

la Côte d'Azur l'été, pour trouver plus de repos et de calme. Nous sommes tombés sur une publicité nous amenant ici. Nous avons tout de suite apprécié la région, qui est très belle, et nous y avons trouvé un accueil extrêmement chaleureux de la part des gens. Nous nous y sommes installés en 1981.

### VOUS CONTINUEZ LA MUSIQUE ?

Il y a 3 ans j'ai monté une chorale avec les gens de Laborel et une dizaine de musiciens. Nous avons

fait un concert à l'Eglise de Laborel, qui a été un beau succès. Désormais, je voudrais faire une comédie musicale qui s'intitule « Sous le Cerisier ». Le titre est un hommage à Laborel, car c'est sous cet arbre que les gens aiment se retrouver pour discuter. Je me suis rapproché d'Evelyne Gauthier (adjointe au maire) et de Jean-Philippe Postel (écrivain et ancien médecin qui vit à Laborel). Ils écrivent le scénario et moi, la musique. Nous allons présenter ce travail en 2020 avec l'école de musique intercommunale.

## CANTEPERDRIX, LA CONFISERIE QUI SENT BON LA PROVENCE

*La confiserie Canteperdrix/Maffren, fleuron de l'économie du Sisteronais-Buëch, est implantée depuis les années 1950 dans le territoire. Visite guidée.*

Créée après-guerre par Daniel Maffren, la société du même nom s'installe d'abord à Sisteron, puis déménage dans le village du Poët en 1988. À cette époque, l'usine fabrique calissons et nougats de Provence, puis elle rachète Verger du Roy qui fabrique de la pâte d'amandes. L'entreprise appartient désormais au groupe familial Buton.

### UN GOÛT AUTHENTIQUE DEPUIS PRÈS DE 70 ANS

Si ses créations gourmandes sentent si bon la Provence, c'est sans doute parce que les principaux ingrédients de leurs sucreries proviennent des environs de la confiserie. Le savoir-faire acquis depuis 1945 reste inchangé. Depuis la création de l'entreprise, la société a voulu préserver le processus de fabrication artisanale. La pâte d'amandes est par exemple moulée manuellement, ce qui permet d'apporter une grande définition et un goût du détail impossible à obtenir avec une machine.

La gamme de produits a su évoluer au fil du temps et s'adapte aux goûts des consommateurs, tout en restant représentative de la Confiserie Française et des traditions de Provence en proposant :

- Calissons
- Nougats

- Pâte d'amandes
- Caramels
- Bonbons de sucre cuit

Maffren compte aujourd'hui une trentaine de salariés, propose 300 produits différents, s'exporte à l'international (USA, Canada, Emirats Arabes Unis), fourni La Durée, Maxim's ou encore Fauchon et réalise plus de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les produits sont aussi vendus par plus de 1200 épiceries indépendantes en France.

Le magasin d'usine est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 16h30. Pour les fêtes de fin d'année un choix conséquent de chocolats vient compléter les produits classiques. À cette période le magasin d'usine est ouvert les 3 premiers week-ends de décembre (samedi et dimanche).

### Plus d'informations

22 Chemin de Grange Neuve  
05300 Le Poët  
Tél. 04 92 65 72 27  
<https://www.maffren.com>



## TOURISME : UNE SAISON ESTIVALE SATISFAISANTE

*Si le mois de juillet a été peu propice touristiquement, le mois d'août a globalement compensé la fréquentation sur le territoire. État des lieux du bilan de la saison estivale.*

Du côté des hébergements, on note une évolution de la demande de la clientèle qui s'oriente vers les chambres d'hôtes et l'hébergement haut de gamme, ainsi que les campings avec équipements, confort et animations. Les logements privés sont de plus en plus plébiscités pour la location lors des congés.

La saison a été marquée par un mois de juillet moyen et un mois d'août dynamique. La météo et la coupe du monde auront eu un impact certain sur la fréquentation touristique, favorisant les départs « last minute ». Les animations culturelles et festives, ont en revanche bénéficié de ces visites. On note une hausse de la fréquentation sur l'ensemble du territoire comme par exemple une belle saison pour « Vivre Culture » dans les Hautes Terres de Provence.

Les activités de pleine nature restent un des moteurs touristique du Sisteronais-Buëch : la demande est toujours importante pour les sports de randonnées, d'escalades et d'activités d'eau (baignade, sports d'eau). La base de loisirs de la Germanette a vu sa fréquentation augmenter avec 8500 entrées supplémentaires. Un chiffre qui place l'année 2018 comme une des meilleures de son histoire.

L'attrait touristique est aussi très marqué par des visites autour de notre patrimoine comme les lavanderies et les distilleries.

	Juin	Juillet	Août	Total
<b>Sisteron</b>	4709	9755	12846	27310
<b>Laragne</b>	4002	4151	3749	11902
<b>Serres</b>	2854	6520	5828	15202
<b>Orpierre</b>	1112	2214	2713	6039
<b>Rosans</b>	1290	2536	2333	6159
				<b>66612</b>

Accueil dans les 5 bureaux de l'OTSB : ce sont plus de 66 600 personnes qui ont été comptabilisés dans les 5 bureaux de l'OTSB durant les 3 mois d'été.

## TAXE DE SÉJOUR : DES ÉVOLUTIONS POUR 2019

Depuis janvier 2017, la CCSB a décidé de mettre en place, la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire. Cette taxe permet de financer les dépenses liées à la promotion touristique et à la protection des espaces naturels touristiques, sans que les administrés supportent ces investissements. La Communauté de Communes investit considérablement afin d'offrir une image toujours plus attractive et d'assurer son développement. Les actions de promotion, d'animation culturelle ou encore d'accueil, menées par les Offices de Tourisme sont financées notamment par la taxe de séjour. L'année dernière, le produit de la taxe a permis de rapporter 125 208€, qui ont été réinvestis directement dans la promotion touristique du territoire.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les visiteurs paient une taxe sur le prix de la nuitée. Cette somme est collectée par les hébergeurs et reversée à la CCSB. La taxe de séjour est calculée en fonction du nombre de nuitées passées dans l'établissement et du nombre de personnes qui y ont séjourné, avec comme variante le type d'hébergement (classé, non-classé, nombre d'étoiles).

### QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, deux principaux changements sont à noter :

- Un nouveau mode de calcul avec l'application d'un pourcentage pour les hébergements non classés ou en attente de classement (hormis les chambres d'hôtes et les résidences de plein air). Ce pourcentage sera de 5% dans la limite du plafond de 2,30€ par jour et par personne.
- L'obligation pour toutes les plateformes de réservation en ligne et intermédiaires de paiement comme AIRBNB, de collecter et reverser la taxe.

**3 communes du Sisteronais-Buëch se trouvent dans le département de la Drôme. Les hébergeurs qui se trouvent dans ces communes doivent régler une taxe additionnelle départementale de 10%.**

Concernant les établissements classés, les chambres d'hôtes et établissements de plein air, les tarifs fixent de la taxe applicable, restent inchangés.



Crédit photo : Shutterstock.

Pour aider les hébergeurs, une calculatrice est à leur disposition dans la rubrique « Tarifs & mode de calcul » sur votre page d'accueil : <https://sisteronaisbuech.taxesejour.fr>.

### EXEMPLE 1

Une famille composée de 2 adultes et de 2 enfants de 19 et 16 ans ayant séjourné 7 nuits dans un meublé non classé pour un prix de 756 € HT devra payer :

**Prix de la location par nuit :**  
756 € / 7 nuits = 108 € par nuit

**Prix de la nuitée :**  
108 € / 4 occupants = 27 € par nuitée

**Tarif de la taxe par nuitée :**  
27 € x 5 % = 1,35 € de taxe de séjour

**Taxe de séjour à facturer :**  
1,35 € x 7 nuits x 3 assujettis = **28,35 €**

### + Plus d'informations

Pour toute demande vous pouvez contacter le pôle tourisme au 04.92.31.27.52 à Sisteron.



Crédit photo : Shutterstock.

## ET SI VOUS PARTICIPIEZ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

*Les entreprises ENERFIP et CNR, spécialistes des énergies renouvelables, ont choisi Trescléoux pour accueillir un projet photovoltaïque participatif. L'idée : associer les citoyens au financement du projet en échange d'une rémunération trimestrielle.*

La CNR, 1<sup>er</sup> producteur français d'énergie 100% renouvelable, souhaite associer les citoyens et la collectivité à son projet d'installation d'un parc photovoltaïque à Trescléoux. Il faut dire que la commune dispose des meilleurs atouts en termes d'ensoleillement pour l'implantation du site. Avec une surface de 3 hectares, le parc sera installé sur l'ancienne carrière, au lieu-dit Serre de Devès. Les travaux feront appels, autant que possible, aux entreprises locales.

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

L'exploitation d'un tel parc sur le territoire du Sisteronais-Buëch contribue directement à la réussite de la transition énergétique. En favorisant la production d'une énergie sans rejet de CO<sub>2</sub>, la CCSB participera à limiter le phénomène d'effet de serre. Un engagement qui rejoint le Plan Climat dans lequel elle s'est lancée. L'équivalent énergétique permettra de couvrir la consommation de 1200 personnes, soit l'économie de 1930 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

### LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

La collecte vise à permettre aux citoyens de devenir des acteurs de la transition énergétique, en contribuant au finan-

cement du parc. Celles et ceux qui le souhaitent pourront placer une partie de leur épargne directement dans le parc solaire du territoire. L'objectif est d'atteindre 200 000€. La souscription démarre à 10€ et prévoit un plafond de 10 000€.

### COMMENT VOUS INFORMER ?

Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année. 2 réunions d'informations ont déjà eu lieu mi-novembre à Trescléoux et à Sisteron. Le jour du lancement du dispositif est prévu le 6 décembre avec une permanence en mairie de Trescléoux. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site et le facebook de la CCSB.

[WWW.SISTERONAIIS-BUECH.FR](http://WWW.SISTERONAIIS-BUECH.FR)



CCSB



Nos talents au service  
d'un écodéveloppement

## LEADER, DES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DU SISTERONAIIS-BUËCH

*Le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) soutient des projets de développement local dont l'objectif est de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois.*

Le programme LEADER aide les chefs d'entreprise, les associations ou les acteurs publics qui souhaitent porter un projet contribuant au développement du territoire. LEADER est une solution qui permet à la fois d'obtenir des ressources financières, de bénéficier d'un suivi technique et d'une mise en réseau avec les partenaires locaux. Expérimentation, coopération, mise en commun des ressources, sont les maîtres mots du programme. Les projets sont soumis à un comité de programmation puis sont mis en œuvre avec l'accompagnement d'une équipe technique.

### LEADER, POUR QUELS PROJETS ?

- Développer les démarches d'accueil et d'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprises : élaboration d'une étude de marketing et économiques à l'échelle intercommunale.
- Appuyer les organisations dans la commercialisation de leur produit : études de mise en marché, organisation d'un événement de promotion.
- Soutenir les démarches innovantes des structures locales : accompagnement de projets collectifs, expérimentation d'un fond d'investissement citoyen.
- Accompagner l'organisation de filières économiques locales : études pour la création d'un nouveau produit, achat de matériel, animation de réseaux d'acteurs économiques.
- Créer les conditions pour le développement des activités et des services : accompagnement aux usages du numérique, élaboration d'un plan de déplacement inter-entreprises.

- Développer la coopération autour de l'éco-territorialité : expérimentation d'un nouveau produit ou d'un nouvel outil de commercialisation.

### 1 PROJET, 1 ACTION : « LES PAYSANS SAVONNIERS »

Dans le village d'Orpierre, Sylvain et Alexa maîtrisent la fabrication des savons, depuis le ramassage des plantes issues de cueillettes sauvages, jusqu'au produit fini.

Lavande, Pins sylvestre... les plantes viennent composer une large gamme de produits artisanaux, comme les huiles de bien-être ou de rasage.

La CCSB via le programme LEADER, aide à l'aménagement d'un bâtiment agricole qui permettra d'agrandir l'atelier et de faire l'acquisition d'un nouvel alambic. Un soutien déterminant pour développer l'activité et la création de nouveaux produits.

### + Plus d'informations

LEADER  
Tél. 04 92 31 27 52 - 06 28 58 31 91  
gal@sisteronais-buech.fr  
1, Place de la République - 04200 Sisteron



## LA GASTRONOMIE COMME REFLET DE NOTRE IDENTITÉ

Le Sisteronais-Buëch rassemble 60 communes et 3 départements. Une situation unique en France qui entraîne la création d'une nouvelle identité extra-départementale pour les 25 000 habitants qui partagent ce bassin de vie.

Nous sommes désormais la montagne et la Provence réunies. La « Provence à la montagne » en somme... un territoire que l'on disait antinomique, mais qui s'avère être un ensemble harmonieux. Les rivières du Buëch et de la Durance ne se joignent-elles pas ? Des ponts millénaires reliaient déjà les hommes de l'antique Segustero jusqu'au Haut-Buëch.

Notre patrimoine est riche, nos terres et nos productions complémentaires. D'ailleurs en France, n'est-ce pas au travers de nos producteurs et de notre gastronomie que l'on s'identifie ? Chaque région a ses propres produits donnant aux terroirs, leur caractère unique.

Le Sisteronais-Buëch est cette terre, le symbole de notre unité.

Nous vous invitons à découvrir une recette de cuisine inédite, concoctée par les élèves du Lycée Hôtelier de Sisteron à partir de produits issus uniquement du territoire.

### RECETTE

#### SELLE D'AGNEAU DE SISTERON

- Désosser la selle, farcir : Pesto, tomates séchées, basilic, pignons, sarriette et romarin. Bien rouler et ajouter de la crépine. Rôtir 10 minutes four bien chaud.

#### Les garnitures

- Purée de céleri à la noix de Laragne et losange de pommes sautées. Éplucher, détailler en quartier et étuver le céleri dans un peu de fond blanc de volaille parfumé à l'origan, le mixer et le passer.

#### Le jus

- Concasser les os d'agneau les colorer et laisser réduire. Sauter quelques mûres avec un peu de sucre et rajouter au jus d'agneau. Dresser dans une poche, détailler la selle d'agneau en noisette et présenter.

**BON APPÉTIT !**